



ARRETE COLLECTIF

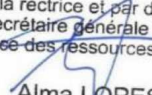
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligation des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale

Les psychologues de l'Éducation nationale hors classe dont les noms suivent sont nommés à la classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale à compter du 1er septembre 2023.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
ALLIER-SIMON	SIMON	CHRISTINE	Centre d'information et d'orientation d'Etat de Lunel Lunel
LIEZ	LIEZ	FREDERIC	Centre d'information et d'orientation d'Etat de Castelnaudary Castelnaudary
Part des femmes promouvables: 78%.	Part des femmes promues: 50%		

Montpellier, le 21 juillet 2023

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines

Alma LOPES